

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS**  
11 rue Guillaume Lenoir  
92151 SURESNES  
Tél. : 01 46 25 21 82 - mail : ifsi@hopital-foch.com

**CONDITIONS GENERALES DE SCOLARITE  
ANNEE 2022 – 2023**

**Votre inscription est subordonnée à la remise des documents suivants :**

1. Les conditions générales de scolarité (daté et signé).
2. Un chèque pour les frais de scolarité d'un montant de 940 € (à l'ordre de l'Hôpital Foch)

**NOTA :**

L'inscription devient définitive après encaissement du chèque.

Concernant les étudiants en formation continue (financés), prendre contact avec le secrétariat de l'IFSI.

**RESILIATION :**

En cas d'annulation d'inscription, d'interruption ou d'exclusion des études en cours d'année, **AUCUN** remboursement des droits acquittés ne sera effectué.

Je soussigné(e): .....  
(Nom et Prénom en lettres capitales)

- Confirme mon inscription à l'IFSI FOCH pour l'année 2022- 2023
- Déclare avoir pris connaissance des indications énoncées ci-dessus

A..... Le.....  
Signature :